POSTULAT

Respect du bilinguisme dans les manifestations officielles

Le Conseil municipal est prié de prendre les mesures nécessaires pour garantir, de manière systématique, l'équilibre des langues français – allemand dans les manifestations officielles de la ville de Bienne et du canton (conférences, séances d'information, débats publics, etc).

Développement

Lors de la séance d'information sur le regiotram organisée par le canton le 26 janvier 2010 au Palais de Congrès, un groupe de francophones a démonstrativement quitté la salle au bout d'une demi-heure en protestant à haute voix contre le fait que toutes les explications étaient données en allemand. Même les textes projetés sur écran étaient en allemand, alors que toute la documentation existe dans les deux langues. Un comble !

Suite à cet incident, l'un des deux intervenants de l'Office cantonal des travaux publics s'est alors mis à parler en français – par ailleurs de manière parfaitement claire et compréhensible – ce qui a déclenché la protestation d'un participant alémanique, qui a demandé qu'on lui répète les explications en allemand, car il n'avait, lui aussi, rien compris !

Cet exemple, qui n'est pas unique, montre qu'on n'a visiblement pas encore compris, du côté de Berne – et parfois aussi à Bienne – que nous vivons non seulement dans un canton bilingue, mais aussi dans une ville bilingue ! Et que les autorités ont le devoir de tenir compte, de manière équitable, de la minorité francophone. L'indifférence manifestée ce soir-là par des fonctionnaires de l'administration à l'égard de la population francophone de Bienne est inadmissible !

A Bienne, la lutte pour la reconnaissance et la prise en compte des francophones dans la vie quotidienne est un combat permanent et l'on peine à traduire le bilinguisme dans les faits. Comment s'en étonner si les autorités elles-mêmes ne donnent pas le bon exemple ?

C'est pourquoi des mesures s'imposent. Lors de manifestations officielles, le français est trop souvent le parent pauvre et il n'est pas rare que des orateurs/trices se contentent de quelques phrases en français pour se donner bonne conscience. Pour améliorer la situation, le Conseil municipal pourrait, par exemple, élaborer des directives et des conseils pour gérer des manifestations bilingues en vue de garantir la parité des langues au niveau des intervenants et des exposés. Pour les manifestations d'une certaine importance comme celle du regiotram, le recours aux services d'un-e interprète (avec écouteurs) devrait être envisagé. Lors des débats publics, il conviendrait également d'assurer le bilinguisme au niveau de l'animation du débat.

P.S. Lors de la séance identique qui s'est déroulée à Mâche le 4.2.2010, les organisateurs ont quelque peu corrigé le tir, puisque cette fois-ci, tous les transparents projetés étaient en français. Mais cela n'a pas changé fondamentalement le problème, car ces derniers consistaient essentiellement en plans et schémas, alors que les explications continuaient d'être fournies presque exclusivement en allemand. L'animation était, elle aussi, entièrement alémanique.

Roland Gurtner, PASSERELLE